

M. NEEDLES: Je dis que le gouvernement s'en rend compte et que les progrès en ce sens sont très encourageants. Nous disons également qu'il fera encore davantage à mesure que la technique, les connaissances et l'expérience entreront en jeu et que l'on appliquera davantage ce principe. Nous sommes contents du progrès déjà accompli. Cela est très important, puisqu'il s'agit d'un fort volume; nous voulons insister sur ce point.

Le sénateur CROLL: Mon autre question est celle-ci: dans les mémoires qui nous ont été présentés, on a insisté fortement sur la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Je suis sûr qu'aucune personne assise autour de cette table ne dira le contraire. Ceux d'entre vous qui sont au courant des dépenses du gouvernement connaissent très bien les deux principaux éléments de dépense: les versements à l'égard de la sécurité sociale et la défense. Seriez-vous prêt à dire que les dépenses du gouvernement sont déplacées? Et dans quel domaine recommanderiez-vous que l'on coupe les dépenses gouvernementales afin de produire un meilleur état de choses et peut-être de réduire l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers? Je crois que les prestations de sécurité sociale et les frais de la défense englobent environ les trois quarts de notre budget.

M. NEEDLES: Nous croyons que l'on devrait tenter sans relâche de réduire les dépenses du gouvernement dans tous les domaines; l'étude entreprise par la commission est, à notre avis, un excellent moyen de s'y prendre. Par contre, une réduction des recettes du gouvernement ne résultera pas nécessairement de la diminution de l'impôt sur le revenu des sociétés ou des particuliers, parce que, si le résultat est tel que nous l'espérons, nous verrons une production accrue et des recettes plus élevées, ce qui veut dire que le montant pourra être égal, même si le pourcentage de l'impôt est plus bas.

Le sénateur CROLL: Quel est le pourcentage du budget qui n'est pas établi?

M. FLYNN: Si je comprends bien, environ un tiers du budget est consacré à la défense, un tiers aux paiements de transport et un tiers à l'administration générale et au service de la dette.

Le sénateur CROLL: Vous proposez donc une réduction de ce tiers des dépenses du budget qui ne sont pas fixes. Je vais préciser davantage. Je suppose que vous ne prétendez pas, dans le moment, que nous dépensons trop pour la défense? Peut-être considérez-vous que ce ne sont pas les meilleurs moyens de défense, mais c'est une autre histoire.

M. FLYNN: Je crois que la question est étudiée ailleurs, n'est-ce pas?

Le sénateur CROLL: Mais on prétend que dans ces deux secteurs que j'ai mentionnés, nous dépensons trop d'argent. Généralement, nous partageons nos dépenses en tiers: un tiers pour la défense, un tiers pour les services sociaux et un tiers pour l'administration générale. Je vous demande maintenant dans quel secteur nous pourrions imputer? Je prétends que nous pourrions le faire uniquement dans la partie des frais administratifs.

M. FLYNN: Ce serait évidemment le secteur le plus propice. Cependant, étant donné la position mondiale du Canada, de nos jours, nous devrions également surveiller les autres secteurs, autant que nous le pouvons, afin que les dépenses de ceux-ci n'augmentent pas et que nos prix n'atteignent pas un niveau tel qu'il nous force à nous retirer du marché mondial. Je crois que des taux d'imposition réduits nous permettraient de produire davantage à moindre frais et de soutenir plus facilement la concurrence sur les marchés mondiaux. Nous pourrions espérer augmenter ainsi la production du pays et, comme résultat, hausser le niveau de l'emploi; en même temps, une base de taxation plus large en résulterait, même à un taux moins élevé, comme l'a dit M. Needles. Rien ne prouve qu'un taux d'imposition moins élevé ne produirait pas à peu près le même montant, si le climat dans lequel les industries sont exploitées s'améliore.